

# zoom

N° 29 Mars 2008

REL'IER  
Rue Enning 1  
1003 Lausanne  
Tél. + fax : 021 323 60 58  
www.infoset.ch/inst/relief  
e-mail : relief@relais.ch

**A propos de toxicomanie en région lausannoise et dans le canton de Vaud**

parole à... agenda zoom sur le net infos réseau

## Cannabis repetita

**L**a consommation de cannabis a beaucoup augmenté en Suisse, avant tout chez les adolescents, même si aujourd'hui, on constate une diminution. Les opinions sur la consommation de cannabis ont évolué, mais il circule à son sujet des informations contradictoires. Le cannabis est un produit psychotrope dont les effets négatifs sur la santé sont avérés, spécialement chez les jeunes et les personnes souffrant de pathologies psychiatriques. Les dégâts causés par la fumée de cannabis sur les poumons sont démontrés et plus importants que ceux provoqués par la cigarette. L'intérêt pour la prescription de cannabis à des fins thérapeutiques a augmenté ces dernières années, notamment dans les traitements palliatifs de la douleur et les troubles neurologiques.



La législation actuelle diffère d'un canton à l'autre dans son application, ce qui n'est pas simple à comprendre pour un jeune, ni adéquat pour permettre la mise en place d'actions de prévention coordonnées. Actuellement, la priorité est donnée à la répression. Pourtant, on constate qu'elle n'a que peu d'incidence sur la consommation.

Une étude<sup>1</sup> récente menée par l'Université de Lausanne et le CHUV démontre qu'une faible consommation de cannabis ne nuit pas aux performances scolaires, pour autant que les jeunes ne cumulent pas les joints, le tabac et l'alcool. Sur le thème de la santé des écoliers, en novembre 2007, un député vaudois déposait une

motion demandant l'introduction d'une compétence légale, pour les directions d'établissements scolaires, de détecter les élèves consommateurs de cannabis.

Les politiciens et les experts arrivent toutefois souvent aux mêmes conclusions: il faudrait réglementer l'usage du cannabis, au même titre que tous les produits psychotropes et accorder une plus grande place à la prévention et la protection de la jeunesse.

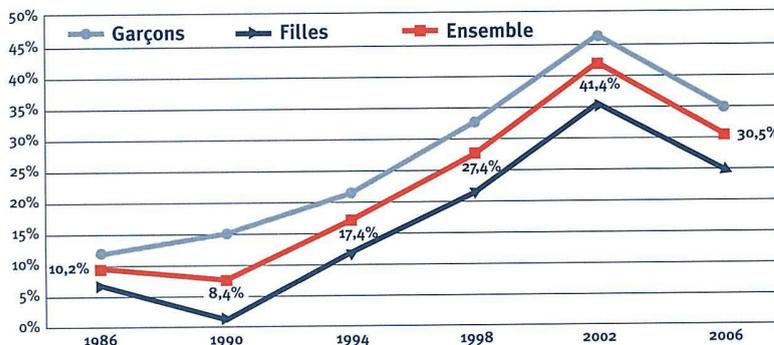
Entre répression et dépénalisation, les débats s'enflamment. Dans ce numéro, nous traiterons de la vision politique en matière de cannabis et donnerons la parole à Jean-Félix Savary, secrétaire général du **GREA**, Association Romande des professionnels du domaine des Addictions.

1. J.-C. Suris, A. Jeannin, P.-A. Michaud, C. Akre et A. Berchtold: **Some go without a cigarette** – Archives of Pediatrics and Adolescent Medicine – novembre 2007.

# Les experts se positionnent

## Il faut dépénaliser et réglementer la consommation de cannabis

Evolution de la consommation de cannabis chez les écoliers de 15 ans en Suisse entre 1986 et 2006. (ISPA/HBSC 2006)



La commission fédérale pour les questions liées aux drogues (CFLD) a rendu une étude<sup>1</sup> en janvier de cette année. Les recherches ont avancé sur la question du cannabis. Les risques pour la santé sont mieux connus:

- le taux de THC (molécule qui possède un caractère psychotrope) a augmenté mais les consommateurs semblent adapter leur consommation et fument moins
- la nocivité de la fumée du cannabis pour les poumons est supérieure à celle de la cigarette
- la dépendance au cannabis existe, mais elle est liée aux quantités consommées
- la consommation de cannabis n'est pas perçue comme dangereuse par les consommateurs, favorisant les nouveaux consommateurs
- le risque de développer des maladies psychiques subsiste, mais les études n'ont pas permis de démontrer si le cannabis est à l'origine des troubles ou si ce sont les troubles qui sont à l'origine de la consommation
- la consommation de cannabis augmente le risque d'avoir un accident de la route.

L'évolution de la consommation de cannabis chez les écoliers a fait l'objet d'une étude<sup>2</sup> qui montre qu'après être montée en flèche depuis 1990, on observe depuis 2002 une tendance à la baisse.

Ces clarifications ont permis aux membres de la CFLD de conclure que s'il ne faut pas minimiser les risques, il n'est pas non plus possible de dire que la consommation de cannabis augmente les dangers pour la population et le consommateur en particulier.

La CFLD se mobilise donc pour la dépénalisation de la consommation de cannabis. Les commissionnaires pensent qu'il serait préférable de réglementer le marché du cannabis et d'inscrire les modalités dans la Loi sur les stupéfiants. Selon ces experts, cela permettrait de meilleures mesures de prévention et de traitement, mieux applicables dans un marché réglementé, notamment en ce qui concerne la protection de la jeunesse. Le dépistage précoce des consommations problématiques, suivi d'interventions appropriées est privilégié, d'autant qu'il n'existe pas de traitement spécifique dans le domaine du cannabis.

En ce qui concerne la politique nationale, en décembre 2007, le Conseil Fédéral a approuvé le message du Parlement, décidant de rejeter l'initiative populaire « Pour une politique raisonnable en matière de chanvre protégeant efficacement la jeunesse ». Cette dernière demande la dépénalisation de la consommation de cannabis et des actes préparatoires qui y sont liés, un contrôle de l'offre, une interdiction

de la publicité en faveur du cannabis et un renforcement de la protection de la jeunesse. La formulation de l'initiative est déclarée trop vague. Elle laisserait entrevoir aussi bien la légalisation partielle ou totale du cannabis que l'interdiction de la culture et du commerce du cannabis. En Suisse, la Loi sur les stupéfiants (LStup) interdit la culture, l'acquisition, la possession, la consommation et le commerce de cannabis. Un contre projet à cette initiative a été élaboré par Félix Gutzwiller (PDR/ZH). Son texte prévoit d'autoriser les personnes majeures à consommer, posséder ou cultiver du cannabis pour leur usage personnel. Le commerce de produits psychoactifs dérivés du chanvre serait ainsi réglementé. Pour leur part, l'UDC et le PDC décrivent la dépénalisation de la consommation qui banaliserait l'usage du cannabis et serait un mauvais message pour les jeunes. Ce contre-projet, pourtant soutenu en majorité par les socialistes et les verts ainsi que les radicaux, n'a pas passé la rampe de la commission de la santé publique du National, en février dernier. L'avenir du contre-projet semble compromis puisqu'il risque bien d'être enterré par la commission du Conseil des Etats. Le peuple votera sur l'initiative en matière de chanvre probablement en 2009.

<sup>1</sup> www.psychoaktiv.ch Cannabis 2008: état des lieux et recommandations.

<sup>2</sup> Institut Universitaire de Médecine Sociale et Préventive, Monitoring de la problématique du cannabis en Suisse, Etude Sentinelle 2004-2006, p 22 [www.iumsp.ch/Publications/pdf/rds127a\\_fr.pdf](http://www.iumsp.ch/Publications/pdf/rds127a_fr.pdf)

Chiffres de l'Institut Suisse de Prévention de l'Alcoolisme et Autres Toxicomanies [http://www.sfa-ispa.ch/DocUpload/d\\_consomm\\_cannabis.pdf](http://www.sfa-ispa.ch/DocUpload/d_consomm_cannabis.pdf)



**Jean-Félix Savary**, secrétaire général du GREA,  
Groupement Romand d'Etudes des Addictions

**Rel'ier – Quelle est la position du GREA au sujet de la politique concernant le cannabis ?**

Le GREA est en faveur de la dépénalisation de la consommation de toutes les substances psychotropes. Nous estimons par ailleurs que les risques sont mieux maîtrisés dans un contexte de marché légal. En ce qui concerne le cannabis, il s'agit d'un produit très largement répandu dans notre société, tout spécialement chez les jeunes. Il nous semble donc urgent de légiférer aujourd'hui sur cette question.

● **Par rapport à l'initiative populaire «Pour une politique raisonnable en matière de chanvre protégeant efficacement la jeunesse».**

Le GREA a toujours soutenu le modèle du Conseil fédéral de 2001, qui, au-delà de la dépénalisation, visait également une réglementation du marché. C'est de ce même modèle que s'inspire l'initiative, que nous soutenons donc sur le fond. Cependant, la situation politique actuelle, tout comme la composition du comité d'initiative ne sont pas sans poser problèmes.

● **Par rapport au contre-projet**

Par pragmatisme politique, le GREA s'est battu pour un contre-projet sur l'initiative. Une première victoire a été remportée au Conseil des Etats, avec la proposition d'un contre-projet par la commission santé (CSSS-E). Ce modèle proposait une dépénalisation de la consommation sans entrer sur le terrain difficile de la régulation d'un marché légalisé. Cette solution était susceptible de réunir une majorité et aurait même probablement permis un retrait de l'initiative. Malheureu-

sement, la présence massive de l'UDC dans la Commission santé du National n'a pas permis de confirmer ce contre-projet, qui a été enterré le 15 février. Cette défaite cuisante donne une bonne idée de l'état du parlement suisse aujourd'hui. Bien que tous les grands partis se soient battus pour une solution, le rapport de force actuel ne permet plus de trouver de solutions de compromis.

Ce résultat est réellement regrettable. Nous allons donc voter sur l'initiative, sans contre-projet. Comme ce texte est très ambitieux, il y a de grands risques que la population la rejette avec force. Or, un score très négatif sera forcément utilisé politiquement par les milieux conservateurs. Il sera interprété comme un rejet d'une vision pragmatique sur les drogues et donc la volonté d'un retour à une politique plus répressive. Le GREA craint donc une glaciation de la politique drogue, suite à l'instrumentalisation du score de l'initiative.

**Rel'ier – Quelles seraient actuellement les priorités en matière de politique cannabis ?**

La première priorité concerne la protection de la jeunesse. Aujourd'hui, les jeunes consomment de grandes quantités de cannabis à un âge beaucoup trop précoce, augmentant les risques de développer des problèmes de consommation. Or, aujourd'hui, seulement 10% des efforts des dénonciations concernent les mineurs, alors que 20% concernent des consommateurs de plus de 35 ans (chiffres de la police). Cette situation est totalement contraire au bon sens et doit impérativement être changée. Nous devons réorienter les ressources

consacrées au contrôle en direction des jeunes, à savoir là où c'est efficace et utile. Plusieurs actions, comme le projet DEPART<sup>1</sup> à Lausanne montrent qu'une prise en charge déterminée à l'adolescence peut effectivement apporter des solutions.

Ensuite, il faut retrouver une cohérence dans le message donné aux jeunes sur le cannabis. Les discours qui «banalisent» le produit, comme ceux qui le «diabolisent» font un tort immense à la prévention. Les jeunes ne connaissent pas les dimensions pharmacologiques du cannabis, par contre ils le côtoient partout. A l'école, en sortie, dans les médias, même chez leurs propres parents pour certains. Ils ont besoin de repères sur un sujet qu'ils perçoivent bien comme quelque chose de potentiellement problématique. Face à cet émiettement du discours, si éloigné de ce qu'ils vivent au quotidien, le monde adulte perd sa crédibilité et les adolescents se retrouvent sans balise pour adopter une attitude plus responsable face au cannabis.

**Rel'ier – Qu'apporterait la réglementation de la consommation ?**

La réglementation permet d'abord le rétablissement du lien éducatif entre les ressources d'aide et les personnes concernées. L'interdit pénal inhibe tout le monde et empêche d'en parler. Ceci est vrai autant pour le jeune, qui craint une sanction étatique, que pour le professionnel (instituteur, infirmier, éducateur), qui appréhendera cette situation. La conséquence est dramatique. On n'en

<sup>1</sup> DEPART, Dépistage, évaluation, parrainage d'adolescents consommateurs de substances.

parle pas, alors que c'est justement central de pouvoir échanger sur ce sujet.

Ensuite, elle peut à notre avis rétablir une certaine sérénité dans le discours. La réglementation fait passer la question du cannabis de la sphère morale à la sphère réglementaire. On change d'optique en choisissant de traiter les problèmes plutôt que de les nier. Les discours extrémistes s'en trouvent décrédibilisés.

Enfin, elle trace des frontières claires. Le cannabis se trouve dans une zone de flou. Relativement accepté socialement, il fait l'objet d'une sanction pénale. Comment s'y retrouver? Avec la dépénalisation de la consommation pour les adultes, on a un message clair. Avant 18 ans, c'est interdit et c'est tout. Comme pour l'alcool.

Le GREA se prononce pour une levée de l'âge de la consommation à 18 ans pour tous les produits. Ce qui compte avec les adolescents, c'est la clarté du message.

### **Rel'ier – La dépénalisation ne provoque-t-elle pas une banalisation du produit?**

On associe trop souvent «dépénalisation» avec laxisme et «laisser faire». Nous nous opposons totalement à cette assertion. Pour le GREA, la dépénalisation s'accompagne d'un renforcement des mesures orientées vers la jeunesse, et donc, concrètement, par un renforcement des mesures coercitives chez les mineurs et ceux qui leur procurent le produit. Il s'agit simplement d'agir là où les risques sont les plus importants et là où nous avons le plus de succès.



### **Impressum**

REL'IER:  
Relais Information et Réseau  
Rue Enning 1  
1003 Lausanne  
Tél. + fax: 021 3236058  
[www.infofet.ch/inst/relier](http://www.infofet.ch/inst/relier)  
e-mail: [relier@relais.ch](mailto:relier@relais.ch)

Responsable  
de la publication: Rachèle Féret  
Graphisme: Fabio Favini

Zoom est financé par Lausanne Région  
et la Ville de Lausanne

## **Pour en savoir plus**

### → **Cannabis 2008**

Etat des lieux et recommandations: [www.psychoaktiv.ch](http://www.psychoaktiv.ch)

### → **Infofet**

Le site suisse du domaine des dépendances – rubrique drogues illégales – Cannabis: [www.infofet.ch/](http://www.infofet.ch/)

### → **GREA Groupement Romand d'Etudes des Addictions**

Dossier cannabis: [www.grea.ch/](http://www.grea.ch/)

### → **Institut Universitaire de Médecine Sociale et Préventive**

Monitoring de la problématique du cannabis en Suisse, Etude Sentinelle 2004-2006: [www.iump.ch/](http://www.iump.ch/)

## **Infos parents, ados, documentation, adresses utiles**

- Le répertoire de Rel'ier «**Problème de toxicodépendance: où s'adresser dans le canton de Vaud?**»

Chapitre cannabis: [www.infofet.ch/inst/relier](http://www.infofet.ch/inst/relier)

- **ISPA Institut suisse de prévention de l'alcoolisme et autres toxicomanies:**

[www.ispa.ch](http://www.ispa.ch)

Info Parents Cannabis: tél. 0800 105 105

- **Infos pour les ados:**

[www.ciao.ch](http://www.ciao.ch)

- **DEPART, Dépistage, évaluation, parrainage d'adolescents consommateurs de substances:**

[www.infofet.ch/inst/depart/](http://www.infofet.ch/inst/depart/)



*agenda*

- Cette année, l'**AVOP** l'association vaudoise des organismes privés pour enfants, adolescents, et adultes en difficulté, *fête ses 60 ans* et organisera trois manifestations en 2008.

Renseignement au 021 6218930 et [info@avop.ch](mailto:info@avop.ch)

### **19 avril**

- Dans le cadre des journées **INSOS**, Institutions sociales suisses pour personnes handicapées, l'*Association du Relais* ouvrira les portes de ses **structures actives dans le domaine de l'insertion professionnelle**, Av. de Plan 18, à Morges. L'inauguration du Tea-room *Plan B* aura lieu durant cette journée.

### **Jusqu'au 25 avril**

- *Exposition photographique «sérénité» à Impulsion*, centre de formation de l'Association du Relais, Ch. des Novalles 1, à Renens

### **19 et 20 juin**

- *Symposium international à L'Université de Lausanne: Prévention et traitement du jeu excessif dans une société addictive.* Renseignement et inscription: [www.jeu-excessif.ch](http://www.jeu-excessif.ch)

- Formations **GREA**, renseignement et inscription: 024 4263434 ou sur [www.grea.ch](http://www.grea.ch)

- **Addiction et travail sous contrainte**

**18 avril**

- **Entretien motivationnel**

**28 avril**